

Actualité de la création d'entreprise pour l'entrepreneur individuel : quel régime choisir ?



ACIF Guyane

Public

- Consultants en création d'entreprises, conseillers financiers, conseillers patrimoniaux et créateurs en solo

Objectif

- Connaître l'actualité concernant le régime de la micro entreprise
- Découvrir le nouveau statut de l'entrepreneur à responsabilité limitée (EIRL)
- Appréhender les conséquences juridiques et fiscales rattachées aux structures unipersonnelles
- Pouvoir choisir en toute connaissance de cause le statut adapté à son activité

Programme

- **Choix du régime auto-entreprise/micro-entreprise :**
 - Conditions d'application du régime
 - Obligations des micro-entrepreneurs
 - Choix du régime fiscal : Impact de la LODEOM pour l'entrepreneur
 - Conséquences sociales
- **Le nouveau statut de l'EIRL et son intérêt pour les petits entrepreneurs**
 - Contexte de cette réforme
 - Modalités de création
 - Régime de fonctionnement de l'EIRL
 - Vie sociale de l'EIRL : évolution du patrimoine affecté, transmission et disparition
 - Limite à la protection du patrimoine privé de l'entrepreneur
- **Création d'une société en solo :**
 - Comparaison entre les différentes structures offertes à l'entrepreneur individuel

Méthodes pédagogiques

- Pédagogique active suscitant la participation
- Illustrations et cas concrets seront traités
- Un support sera remis aux participants

Intervenante :

Marie- Hélène Delage,

- Docteur en Droit
- Consultante fiscaliste, création et développement des entreprises, conseil
- Spécialiste de la fiscalité de l'outre-mer

Réf. :
Fiscalité

Durée :
7h

Date :
Vendredi 27 mai 2011

Horaires :
8h30- 12h30 & 14h – 17h

Coût pédagogique:
392€ par personne

Lieu :
ACIF Guyane
Colline de Montabo à
Cayenne

Contact :
Ericka BIONVILLE
Tél: 0594 29 86 43
Fax: 0594 29 86 48

[Em@j](mailto:em@j.acif@guyane.cci.fr) acif@guyane.cci.fr

Une attestation
de formation est remise
en fin de stage.